

En résumé :

- Toutes les parcelles du réseau sont levées et en croissance active.
- Reprise des vols de pucerons et persistance de conditions chaudes favorables aux émergences. Risque élevé en production de plant mais en l'absence d'aptères, risque nul en pomme de terre de consommation et en chaires fermes.
- Risque mildiou : le seuil de nuisibilité a été atteint sur une majorité des secteurs en fin de semaine dernière suite aux précipitations. Il conviendra de rester vigilant ce mardi sur les secteurs de Pré-Saint-Evroult, Ouzouer le Marché et Boigneville. Le reste de la semaine devrait être plus calme avec le retour du soleil et des températures élevées. Attention toutefois avec le retour des orages en début de semaine prochaine.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Sur les 19 parcelles renseignées cette semaine, l'ensemble des parcelles sont levées et en croissance active, les parcelles les plus en avance arrivant au stade fermeture des rangs.

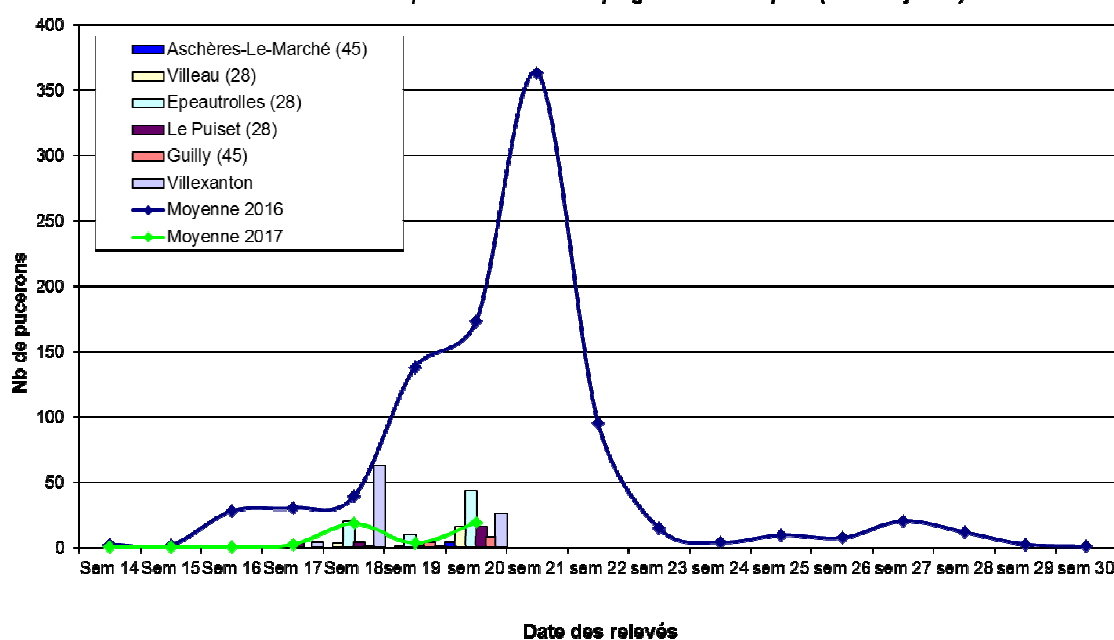
Les fortes températures sont favorables à la croissance des plantes mais les à-coups climatiques depuis 2 semaines, notamment les fortes chaleurs du début de la semaine dernière, perturbent la première phase de tubérisation.

INSECTES

Les conditions chaudes du début de la semaine dernière ont permis une reprise des captures dans les cuvettes jaunes du réseau de suivi. Cependant, même si le vol semble suivre la même dynamique, l'intensité des populations de pucerons est nettement inférieure à l'an passé.

En parcelles, les premiers pucerons ailés (quelques individus sur 10 à 40% des folioles) sont signalés sur feuilles sur la moitié des parcelles renseignées cette semaine. En parallèle des coccinelles sont signalées dans certaines parcelles.

**Evolution des populations de pucerons en 2017 (comparaison captures moyennes 2016)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque

Les conditions très chaudes de ces jours devraient permettre aux vols de se poursuivre voire de s'intensifier mais aussi aux pucerons ailés déjà présents dans les parcelles de se multiplier. En l'absence des premiers pucerons aptères, le risque reste nul sur les parcelles de consommation et de chairs fermes mais doit être pris en compte dès la levée en production de plant.

MILDIOU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (cf BSV n°3).**

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 23 Mai 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

Le seuil de nuisibilité a été atteint sur une majorité des secteurs en fin de semaine dernière suite aux précipitations (voir tableau ci-dessous).

Depuis la fin de la semaine dernière où les premiers symptômes sur tas de déchets ont été signalés sur le secteur d'Aschères le Marché (45), aucun nouveau symptôme de mildiou n'a été constaté. L'environnement reste globalement sain pour le moment.

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 23/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 23/05 au 25/05			Pluie (en mm) depuis le 19/05
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	Moyen	-	NON	NON	NON	4.6
	Chartres (6h)	Moyen	-	NON	NON	NON	1
	Guillonville (6h)	Fort	19/05 pour VS	NON	NON	NON	2.4
	Louville (6h)	Moyen	19 et 20/05 pour VS	NON	NON	NON	4.2
	Pré-Saint-Evroult (6h)	Fort	19/05 pour VS et VI	OUI	NON	NON	3
	Rouvray (5h)	ND	-	ND	ND	ND	-
	Viabon (6h)	Fort	19/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	9.8
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	Faible	-	NON	NON	NON	4
	Ouzouer le Marché (11h)	Moyen	19/05 pour VS	OUI	NON	NON	7.6
	St Léonard en Beauce (6h)	Moyen	19 et 20/05 pour VS	NON	NON	NON	5.4
Loiret (45)	Amilly (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	2.5
	Boisseaux (4h)	Fort	19/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	3
	Férolles (4h)	Moyen	19/05 pour VS	NON	NON	NON	3.5
	Gien (4h)	Moyen	19/05 pour VS	NON	NON	NON	0.5
	Outarville (6h)	Moyen	19/05 pour VS	NON	NON	NON	3
	Pithiviers (3h)	Fort	-	NON	NON	NON	1
Essonne (91)	Boigneville (11h)	Moyen	-	OUI	NON	NON	0.6

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps estival, chaud et ensoleillé jusqu'en fin de semaine avec des températures autour des 25°C. Des pluies orageuses sont attendues à partir de samedi soir et en début de semaine prochaine.

Ce temps est peu favorable au mildiou pour les prochains jours.

Analyse du risque :

Le seuil de nuisibilité a été atteint sur une majorité des secteurs en fin de semaine dernière suite aux précipitations et ce mardi pour les variétés sensibles sur les secteurs de Pré-Saint-Evroult, Ouzouer le Marché et Boigneville. Il faut donc rester vigilant sur les secteurs où l'humidité matinale a été importante

Le risque devrait retomber au cours des prochains jours avec les températures élevées et le soleil, jusqu'au retour des pluies attendues en début de semaine prochaine.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018